SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 29 AOÛT 2011

M. Daniel Bourgeois, Président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette première séance de la législature 2011-2016.

L'appel nominal indique la présence de 32 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Daniel Bourgeois,** Président, ouvre la séance à 20h15 en implorant la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

M. Raymond Durussel souhaite que le procès-verbal de l'assermentation du 14 juin 2011 soit aussi soumis à l'adoption du Conseil.

L'ordre du jour modifié comme suit est adopté :

1. Appel
2. Assermentation
3. Propos du Président
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2011
5. Adoption du procès-verbal de l'assermentation du 14 juin 2011
6. Communications de la Municipalité
7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 92'000.-- TTC pour le remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts
8. Préavis municipal concernant l'arrêté d'imposition 2012
9. Préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers
10. Préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de plaider
11. Préavis municipal concernant les dépenses imprévisibles et exceptionnelles
12. Désignation d'un membre pour la commission de salubrité publique
13. Propositions individuelles et divers

2. Assermentation

M. le Président assermente MM. Olivier Collet, Eric Guillaume et Pierre-Luc Maillefer. Ils font maintenant partie du Conseil communal pour la nouvelle législature 2011-2016.

3. Propos du Président

M. le Président donne quelques consignes quant au bon déroulement des futures séances.

« Mesdames et Messieurs,

Au commencement de cette nouvelle législature 2011-2016, je souhaite vous adresser quelques propos qui s'articulent autour d'un seul mot : respect.

Vous avez été élus par les habitants de ce village et par respect pour eux et pour la confiance qu'ils vous accordent, vous êtes tenu, sauf empêchements majeurs d'assister régulièrement aux séances. En cas d'absence, vous êtes priés de vous excuser par simple coup de fil soit au président, à la secrétaire ou à un membre du conseil qui nous le communiquera à son arrivée.

Nous aurons je l'espère des débats nourris lors de ceux-ci je vous prie d'écouter l'avis de chacun. Nous avons le droit de ne pas être d'accord sur un sujet mais nous nous devons de respecter les opinions qui sont exprimés.

Lorsqu'une décision devra être prise, nous pourrons en débattre aussi longtemps que nous le voulons mais une fois votée, nous ne revenons pas en arrière et le résultat doit être respecté.

Enfin, je vous rappelle quelques principes de base puisque pour plusieurs d'entre vous c'est votre première législature.

On demande la parole en levant la main, on se lève pour parler et quand on cite quelqu'un, c'est par son nom de famille. Tout cela peut paraître un peu pompeux mais en cas de dissension sur certains sujets cela permet de maintenir une certaine tenue au débat.

Ces quelques propos pour simplement rappeler les règles de bonnes conduites pour que cette législature se déroule d'une manière sereine, agréable et constructive.

Merci de votre attention »

Daniel Bourgeois

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2011

Le procès-verbal du 6 juin 2011 est adopté, sans modification, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

5. Adoption du procès-verbal de l'assermentation du 14 juin 2011

Le procès-verbal est adopté, sans modification, à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention mais **M. Raymond Durussel** suggère de rajouter la première partie de ce dernier. Il sera distribué pour la prochaine séance.

6. Communications de la Municipalité

M. le Syndic Raphaël Darbellay communique les informations suivantes :

Bienvenue

M. le Syndic souhaite une excellente législature et beaucoup de satisfaction aux nouveaux membres du Conseil.

Parc éolien du Bel Coster

Le projet de parc éolien du Bel Coster, soutenu par les Communes de Ballaigues, Lignerolle et l'Abergement avec la société Alpic, a été l'un des quatre sites désignés pour poursuivre la procédure. En 2014, nous pouvons imaginer qu'une mise en service soit possible**.**

Centre locaux de développement

Le Canton a recalé pratiquement toutes les candidatures nord-vaudoises pour diverses raisons. Notamment l'exigence que la région ADNV établisse un plan directeur régional. Projet de longue haleine, environ 3 à 4 ans de travail et très coûteux plusieurs centaines de milliers de francs.

Bureau technique

La Municipalité a conclu un contrat avec le bureau technique privé « Moody et Camendzin » à Pully. La Commune collaborera avec ce bureau sur mandat pour les projets immobiliers. Pour ce qui est des petites autorisations telles que les panneaux solaires, les velux et les cabanes de jardin resteront traitées par le greffe municipal.

Péréquation

Ballaigues gagne 15 points d'impôt par rapport à l'ancien système, ce qui nous vaudra une ristourne de 1,5 millions du Canton.

Fiscalité

Le taux moyen cantonal pour 2010 est de 72,165. Ballaigues, avec un taux de 70 reste donc clairement en dessous de cette moyenne cantonale.

Nouvelle organisation policière

Le projet de financement présenté au Grand Conseil laisse également prévoir un gain pour notre commune de quelques milliers de francs. A vérifier après les débats au Grand Conseil.

Semi-autoroute

Malgré les remarques faites par les Syndics riverains (travaux alibis et qui vont rediriger la circulation sur la route cantonale), lors de la rencontre avec l'OFROU, les travaux commencent ce soir à 22h.

Eau

Suite aux travaux de la Ruelle du Coteau, **M. Gilbert Poncet** informe qu'une rupture de conduite en bas de la Combe, a demandé la collaboration des pompiers et du service des eaux de Vallorbe pour que le village ne manque pas d'eau.

Gravillons et fibre optique

M. Thomas Maillefer fait remarquer que plusieurs routes (Vieille Route, le Friand et chez Thouny) ont été gravillonnées ces derniers jours. Il informe également que Swissom a décidé d'installer la fibre optique entre Vallorbe et Ballaigues, pour le moment jusqu'à la Cure.

7. Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 92'000.-- TTC pour le remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts

M. Olivier Rose, rapporteur, donne lecture du rapport.

……

En conclusions, la Commission demande au conseil communal de Ballaigues :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr 92'000.- afin de financer les travaux de remplacement de l'éclairage public au Chemin des Crêts
2. de financer ces travaux par la trésorerie courante

3. d'amortir le montant des travaux en 30 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes
4. de donner décharge à la commission de son mandat

La Commission était composée de Messieurs :

Jean-François Faivre, président, Dario Salvi, Olivier Rose, rapporteur

La discussion est ouverte

M. Sylvain Belin pose une question concernant le fonctionnement des luminaires.

M. Thomas Maillefer répond qu'il faut soit changer totalement les vieux lampadaires gris en les remplaçant par les nouveaux (rouge) ou changer uniquement les ampoules (celles à vapeur de sodium ou à vapeur de mercure seront bientôt interdites).

M. Nathanaël Bourgeois souhaite savoir si ces changements seront bientôt terminés.

M. Thomas Maillefer répond que les candélabres seront changés au fur et à mesure des réfections de chaussées.

Les conclusions du rapport de la Commission sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et avis contraire.

8. Préavis municipal concernant l'arrêté d'imposition 2012

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du Préavis n° 1.

...

La Commission des finances rapportera sur ce Préavis.

Pour mémoire, la Commission des finances est composée de Mme et MM. Nathanaël Bourgeois, Julien Leresche, Jean-François Faivre, Liliane Leresche et Christian Nyeffneger.

9 Préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du Préavis n° 2.

....

La Commission qui rapportera est composée de 3 membres et de 2 suppléants : Jean-Luc Leresche, Olivier Collet, Eric Guillaume, Jimmy Leresche et Dario Salvi.

10. Préavis municipal relatif à la demande d'autorisation générale de plaider

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du Préavis n° 3.

...

La Commission qui rapportera est composée de 3 membres et de 2 suppléants : Raymond Durussel, Serge Perrier, Walter Sacco, Sylvain Belin et Samuel Maillefer

11. Préavis municipal concernant les dépenses imprévisibles et exceptionnelles

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du Préavis n° 4.

...

La Commission des finances rapportera sur ce Préavis.

12. Désignation d'un membre pour la commission de salubrité publique

MM. Michel Neri et Sylvain Belin sont proposés à cette désignation et acceptent tous les deux. Suite à une égalité de voix, c'est finalement M. Michel Neri qui est désigné par tirage au sort.

13. Propositions individuelles et divers

M. Raymond Durussel fait part au Conseil de quelques remarques.

Suite à la pluie diluvienne du 5 août dernier, il a constaté de nombreux ravinements, les sacs ne pouvant absorber la totalité de l'eau. Il demande si la Commune possède une politique de curage systématique de tous les sacs afin d'éviter ce problème. D'autre part, il remercie les employés communaux pour la rapide remise en ordre des chemins touchés.

Dans un deuxième point, il nous fait part que plusieurs propriétaires du « massif des Cernys » ont demandé à être raccordés au réseau d'égout et sont prêts à participer financièrement.

Il nous informe encore que Ballaigues a obtenu la vice-présidence de l'AscoVaBaNo lors de l'assermentation de celle-ci.

M. Thomas Maillefer répond que le curage des sacs se fait tous les deux ans. Et que concernant le raccordement des eaux usées du « massif des Cernys », le projet est à l'étude.

Mme Liliane Leresche demande si le banc qui se trouvait à la place du nouveau réservoir va être remis.

M. Gilbert Poncet informe que ce banc a été détruit et qu'il regardera pour en poser un nouveau à un endroit adéquat.

M. Pierre-Luc Maillefer signale que la Commission culturelle n'a pas été élue et propose donc de le mettre à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

M. le Président répond que la Commission culturelle et celle de « la Fin des Rittes » n'ont pas été élues et informe que cela se fera lors du prochain Conseil.

M. Renato Salvi demande où en sont les contacts avec les propriétaires pour « la Fin des Rittes ».

M. le Syndic, Raphaël Darbellay répond que c'est en attente…

M. Frédéric Santschi demande quelle influence aura ce 1,5 million de ristourne sur la trésorerie.

M. le Syndic dit que cet argent, payé en trop, sera reversé à la Commune.

M. Nathanaël Bourgeois demande s'il est prévu qu'en plus des terrains de pétanque, il est prévu de construire un terrain de beach volley à côté de ces derniers.

Il demande, d'autre part, s'il est encore possible qu'un convoi funèbre se rende à pieds au cimetière.

M. Gilbert Poncet répond que le terrain de beach volley n'est pas envisagé. S'il y a des demandes et de la place, c'est à voir.

M le Syndic répond pour le convoi funèbre, qu'il n y a pas eu de décision formelle. C'est une route cantonale et ce convoi peut poser des problèmes de sécurité et dépasse les compétences de la Municipalité. Il faudrait que la Municipalité s'adresse au service des routes ou à la gendarmerie. Mais les convois en voitures sont toujours autorisés.

M. le Président propose que la liste des Conseillères et Conseillers soit sur le site internet de la Commune.

Le Conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Après une intervention de **M. Nathanaël Bourgeois**, invitant les gens à refuser l'initiative parlementaire concernant le mode d'élection des Conseils communaux dans les Communes de plus de 3000 habitants.

M. le Syndic souligne que la Municipalité in corpore a signé le comité de soutien contre l'initiative.

Les prochaines séances du Conseil sont fixées aux lundis 3 octobre et 7 novembre ainsi qu'au vendredi 2 décembre.

La parole n'étant plus demandée, **M. le Président** lève la séance sans contre-appel, à 21h30.

Etaient absents et excusés : Mme Catherine Leresche et MM. Eric Jeanneret et Guillaume Poncet.

Ballaigues, le 31 août 2011.

Le Président :	La Secrétaire :
Daniel Bourgeois	Rachel Loeffler